
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01372 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2023.

Ce sont :

ADJOINTS EN EDUCATION SPÉCIALISÉE (HANDICAP VISUEL)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KAMBOU SIE ARISTIDE	000016-172-03	B12603654	27/10/01
2°	COULIBALY KALIFA	000065-172-03	B17943855	16/09/01
3°	NANA LADIFATOU	000038-172-03	B9518138	07/07/98
4°	SORY PELE LAMOUSSA	000049-172-03	B10468071	31/12/00

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton

